

L'Écho-citoyen

d'Alsace Centrale

Des petits gestes qui font la différence

Il y a trois décennies, nous avons entrepris un voyage, passant du simple acte de « tout jeter » à l'engagement de « bien trier » pour préserver nos précieuses ressources et notre climat. Cette démarche fut amorcée en 1994, avec l'introduction de la collecte sélective, lançant ainsi le mouvement qui allait transformer nos habitudes de gestion des déchets.

Au fil des ans, nous avons franchi des étapes importantes : promotion du compostage, mise en place d'une redevance incitative et d'un Programme Local de Prévention des Déchets, promotion du réemploi, déploiement de la collecte des biodéchets, modernisation du centre de tri et passage à la consigne « Tous les emballages se trient ».

Enfin, avec la fermeture du centre d'enfouissement de Châtenois, nous avons atteint un objectif significatif : 100 % des déchets produits en Alsace Centrale sont désormais valorisés par le SMICTOM.

Alors que nous célébrons ces réalisations, notre engagement pour relever les défis climatiques reste inébranlable. Nous continuons à innover, à expliquer et à agir, façonnant ainsi un avenir où la gestion intelligente des déchets est au cœur de notre bien-être et de la préservation de notre planète.

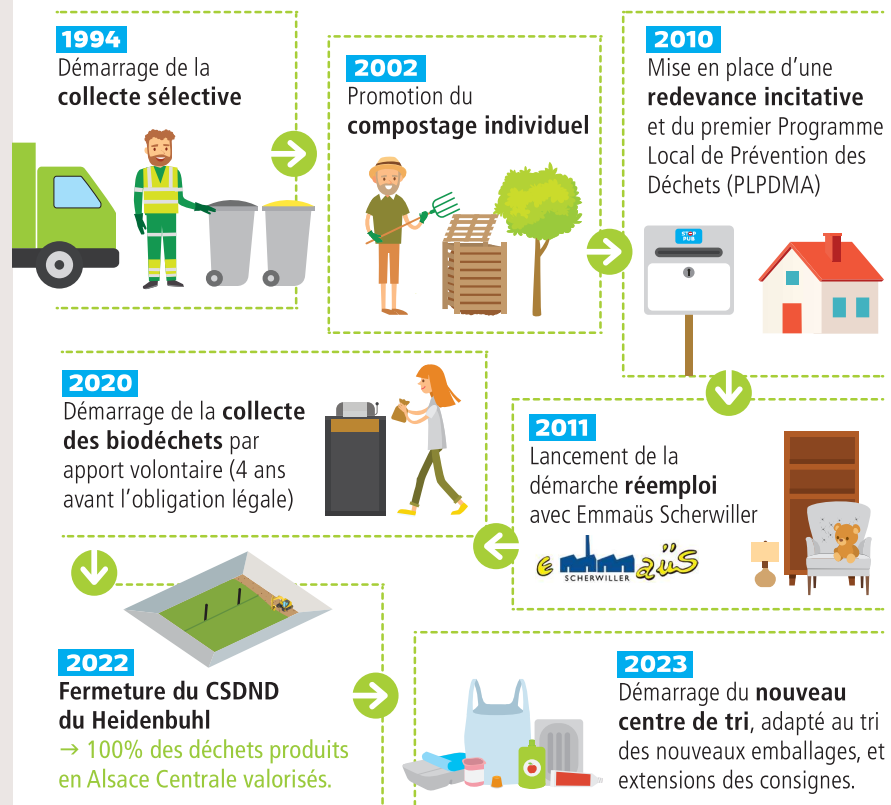
Merci de faire partie de cette incroyable aventure.

Jean-Pierre PIELA

Président du SMICTOM d'Alsace Centrale

30 ans de progrès dans la gestion des déchets en Alsace Centrale

LES GRANDES ÉTAPES :



1994 15 % de valorisation dont 7 % de recyclage

574 kg/hab de déchets collectés

2023 100 % de valorisation dont 47 % de recyclage

469 kg/hab de déchets collectés

Le bon geste



En matière de tri, je garde les bonnes habitudes :



BAC GRIS

Les mouchoirs en papier, les essuie-tout, lingettes et autres articles d'hygiène vont dans la poubelle grise. Je pense aussi aux solutions lavables et réutilisables !

Déchèteries : 100% des déchets valorisés

Grâce aux 42 filières de tri présentes en déchèteries, 100% des déchets sont désormais valorisés soit par recyclage soit par incinération avec production d'énergie.

Fin 2023, de nouveaux espaces de collecte sont apparus dans les déchèteries du SMICTOM pour les objets cassés. De quoi offrir une seconde vie à encore plus d'objets du quotidien trop abîmés pour être donnés. Vous pouvez désormais trier :



Les articles de sports et loisirs



Les articles de bricolage et de jardin thermiques



Les outillages du peintre



Les objets et matériaux de la maison

meubler intérieur et extérieur, literie, outils de bricolage et d'entretien du jardin, jeux et jouets.



Ayez le réflexe réemploi !

Déposez les objets encore en bon état dans les espaces « Réemploi » présents dans chaque déchèterie et gérés par Emmaüs Scherwiller.

Demandez conseil aux agents de déchèterie

Plus que jamais, avec la multiplication des bennes de tri, les agents de déchèterie sont là pour répondre à vos interrogations, vous informer sur les consignes à respecter, et de vous orienter vers les zones de dépôt et de tri appropriées.



Gérez facilement vos déchets avec l'application **Mon Compte SMICTOM**



Scannez le QR code pour télécharger l'application

Biodéchets : défi relevé !



Pour récupérer des sacs krafts ou un bioseau, rendez-vous dans votre mairie ou en déchèterie.

En 2023, nous avons atteint notre objectif avec 4338 tonnes de biodéchets collectés soit 33 kg par habitant. Ces déchets ont pu être méthanisés par notre partenaire Agrivalor pour produire de la chaleur, de l'énergie et de l'engrais au lieu d'être incinérés. Aujourd'hui il reste encore 42 kilos de biodéchets dans la poubelle grise mais c'est 2,5 fois moins qu'en 2010. Alors continuons nos efforts !

Ces très bons résultats ont aussi été rendus possibles grâce la pratique assidue du compostage. Celui-ci permet un véritable retour au sol de la matière organique, enjeu essentiel de la capture du CO2.

Si vous souhaitez vous lancer, rendez-vous sur notre site internet pour trouver toutes les astuces ou contactez l'ACJCA : www.acjca-jardins-vivants.fr